

Politique Ethique Développement Durable et RSE epsys

EPSYS affirme ses valeurs **socialement responsables** et réduit son **empreinte environnementale**

Notre performance :

- -16% de consomm. énergie en usine
- 98% de recyclage de nos déchets
- une eau propre en sortie d'usine, et recyclée
- Un réseau de fournisseurs de proximité origine France à 95%
- Transport : -40% de km en moins que les concurrents grâce à des sites à proximité des clients
- Bilan CO² usage : 5% des émissions pour le poste, 95% pour le transformateur eco-design
- Membre fondateur du réseau 100 chances 100 emplois
- Un taux d'emploi handicap de 6.57%
- Formation 4.3% de la masse salariale, 96% des salariés >7h de formation
- Alternants/Apprentis >4% de l'effectif



Jean-Baptiste
Guermonprez
Directeur Opérations

Une approche eco-responsable tout au long du cycle de vie du produit

- **eco-Design** : application des normes environnementale REACH pour des produits sans risques pour la santé humaine et l'environnement. Utilisation de matériaux durables à forte résistance aux chocs thermiques et à la corrosion pour une durée de vie > 30 ans.
- **eco-Fabrication** : certification ISO 14001 v2015 centré sur la maîtrise des déchets, le zéro enfouissement et la réduction de notre impact sur l'environnement (eau, énergie).
- **eco-Transport** : réduction des kilomètres parcourus et des émissions de CO², grâce à un dispositif industriel au plus proche des sites des clients.
- **eco-Usage** : réduction des coûts énergétiques et du bilan CO² en exploitation, grâce à nos postes connectés, à l'utilisation des produits à pertes réduites conformes à la norme «eco-design».
- **Recyclable et évolutif** : services après-vente jusqu'à la fin de vie du produit (maintenance étanchéité, modification du poste, pièces de rechange), recyclage et traitement des matériaux électroniques dans le respect de la directive DEEE*.

Un fournisseur leader des énergies renouvelables et la digitalisation

- Postes livraison ou conversion solaire, éolien, biomasse
- Postes NRO/PM pour le déploiement de la fibre optique.

Un employeur responsable

- Améliorer la sécurité au travail des salariés, réduire les risques d'accident majeurs (travaux électriques et en hauteur).
- Se conformer aux exigences d'évaluation de la pénibilité.
- Renforcer nos compétences, grâce à une meilleure formation au poste, en valorisant le tutorat.
- Développer nos compétences au travers de la promotion interne et de la formation continue.
- Garantir l'égalité entre les femmes et les hommes (index égalité F/H non calculable à ce stade).
- Maintenir un taux d'emploi des personnes handicapées au-delà du seuil légal, développer nos achats au secteur de l'insertion par l'activité économique et au secteur protégé et adapté.
- S'engager en faveur de l'alternance.
- Faciliter le recrutement des personnes éloignées de l'emploi.
- Offrir une garantie santé et une prévoyance à nos salariés.
- Code de conduite anticorruption